



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
02/05/2022	23/06/2022	2022-6125

1. Intitulé du projet

Création de Serres photovoltaïques (M. THO Kou), Mauves-sur-Loire (44)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

AMARENCO Construction

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

DIALLO Yaye Mah Développeuse Grands projet solaires

RCS / SIRET

5 3 7 8 9 7 8 1 1 0 0 0 2 3

Forme juridique

SASU

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
30. ouvrages de production d'électricité à partir de l'énergie solaire	Installations sur serres et ombrières d'une puissance égale ou supérieure à 250 kWc. La puissance prévisionnelle du projet est de 2038,47 kWc
39. Travaux, constructions et opérations d'aménagement	Travaux et constructions qui créent une surface de plancher au sens de l'article R. 111-22 du code de l'urbanisme ou une emprise au sol au sens de l'article R. * 420-1 du même code supérieure ou égale à 10 000 m ² . La Surface totale des deux serres et du bâtiment prévue est de 17 250 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet vise à la création de:

- deux serres asymétriques : l'une de 11 023 m² (4512 panneaux de 280 Wc soit 1263,36 kWc) et l'autre de 5394 m² (2208 panneaux de 280 Wc soit 618,24 kWc) ==> Surface totale des deux serres : 16 417 m² portant 6 720 panneaux de 280 Wc soit une puissance installée de 1881,6 kWc ;
- Un bâtiment de 35x17 avec deux traversées supplémentaires => 833 m² portant 378 panneaux de 415 Wc soit 156,87 kWc.

4.2 Objectifs du projet

Ce projet a pour objectif de:

- protéger l'exploitation des aléas climatiques
- sécuriser les revenus d'exploitation
- permettre un équilibre entre performance agricole et performance énergétique
- produire de l'énergie renouvelable

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux sont prévus pour une durée de 6 à 8 mois.

Les premiers travaux consisteront à mettre en place les câbles électriques, les structures métalliques des serres, les modules photovoltaïques et les poteaux de livraison et de transformation (dans des locaux techniques sur une emprise d'environ 30 m²).

Aucune démolition n'est à prévoir.

Des terrassements seront nécessaires pour niveler le terrain.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'activité sous cette nouvelle serre sera orientée vers la production de fruits et légumes exotiques, africains et asiatiques.

La serre permettra de protéger les cultures des aléas climatiques : gel l'hiver, chaleur/sécheresse l'été. La serre permettra d'étendre la période de production annuelle.

Dans sa phase exploitation, un entretien régulier des cultures sont prévus par le bailleur Monsieur THO Kou. De plus, la maintenance des ouvrages électriques est prévue par AMARENCO durant la durée du bail.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Déclaration Loi sur l'Eau au titre de l'article R. 214-1 du code l'environnement : Rubrique 2.1.5.0 "rejet d'eaux pluviales"
- Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
parcelles cadastrales ZA 25 (4 350 m ²) et ZA 30 (30 650 m ²)	35 000 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Les Pilliers,
44470 Mauves sur Loire

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" Lat. ___° ___' ___"

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une analyse des zones humides selon les critères pédologiques et floristiques a été réalisée en mars 2022. 3 797 m ² de zones humides répondant au critère pédologique ont été recensés sur la partie basse de l'aire d'étude à proximité du cours d'eau. Le projet prévoit l'évitement total des zones humides.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Mauves-sur-Loire est couverte par le Plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) « Loire-Amont » pour l'aléa « Par une crue à débordement lent de cours d'eau + Par remontées de nappes naturelles » approuvé le 12/03/2001. et le PPRI « Loire Amont – Révision » pour l'aléa « Par une crue à débordement lent de cours d'eau » prescrit le 17/09/2019. Le site d'étude n'est pas concerné par le zonage réglementaire du PPRI.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- ZSC FR 5200622 et ZPS FR 5212002 « Vallée de la Loire de Nantes aux Ponts-de-Cé et ses annexes » à 2,9 km - ZSC FR 5200624 et ZPS FR 5212004 « Marais de l'Erdre » à 4 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera alimenté par le système d'alimentation actuel de l'exploitation
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	données précises non connues à ce jour
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	données précises non connues à ce jour
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Suite au pré-diagnostic de la faune, de la flore et des habitats réalisé en mars 2022 aucune espèce végétale protégée ou inscrite sur liste rouge n'a été identifiée. Aucun habitat d'intérêt communautaire n'a été recensé. Une espèce invasive a été recensée. Faune: 14 espèces d'oiseaux recensé, dont une patrimoniale. Les différents habitats (mares, haies, buissons, ronciers) peuvent accueillir plusieurs espèces protégées ou patrimoniales mais sont peu propices à la présence d'insectes protégés. Le projet a été conçu de façon à éviter et à préserver les habitats pouvant accueillir des espèces patrimoniales. De même, les zones humides sont protégées et évitées.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'impact ni sur les habitats, ni sur une espèce inscrite au Formulaire Standard de Données au vu de la distance aux sites Natura 2000 concernés.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet consiste à pérenniser l'activité agricole existante sur des parcelles exploitées
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune est concernée par le risque Transport de Matières Dangereuses (TMD) route, voie ferrée et canalisation de gaz naturel. Toutefois précisons que la zone d'étude ne se trouve pas à proximité de ces réseaux.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	la zone d'étude est concernée par une exposition aux risques sismique modérée (3/5), un risque de retrait et gonflement d'argile faible et aux risques de phénomènes météorologiques de type tempête et grains (concerne l'ensemble du département) Aucun mouvement de terrain ne se trouve à proximité du site du projet. La commune n'est pas concernée par le risque feu de forêt. Par ailleurs, d'après le PLUm, de part et d'autre du cours d'eau se trouve une zone de vigilance aux risques d'inondation par ruissellement
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendrera du trafic pendant la phase travaux (véhicules de chantiers ponctuels le temps de l'aménagement des terrains)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet va engendrer des rejets d'eaux pluviales qui, après avoir été tamponnées dans les deux ouvrages qui seront créés, rejoindront le milieu récepteur. A ce stade du dossier, un pré-dimensionnement a été déterminé (bassin 1 : 700 m3 et bassin 2 : 300 m3). Précisons qu'un dossier de déclaration "Loi sur l'Eau" sera réalisé et déterminera précisément ces volumes.</p> <p>Les eaux de pluies des toitures seront donc collectées et stockées dans deux bassins de rétention / stockage conformément à la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le maraîchage sous serre, hors-sol, ne nécessite que très peu de produits phytosanitaires et ne génère pas d'effluent.</p> <p>Aucune manipulation de produits ne sera réalisée sur le site (hydrocarbures, produits phytosanitaires, ...)</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet concerne une exploitation agricole, les déchets générés seront traités de la même manière que les déchets produits actuellement par l'exploitation.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Une notice paysagère a été réalisée présentant les sensibilités du paysage et patrimoine (état initial), les effets attendus du projet sur le paysage et les mesures de réduction ou d'accompagnement proposées. Cette note complète se trouve en annexe de l' "Annexe 8.2 : Note explicative".
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- établissement d'un dossier "Loi sur l'eau"
- tamponnement des eaux pluviales
- évitement des zones humides et habitats accueillant la faune patrimoniale

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 8.2 : Note explicative
Annexe 8.3 : Mémoire en réponse suite à la demande de compléments

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

LAGRAVE

le, 21/06/2022

Signature

